

Responsable du service informatique

PROFIL DE POSTE

Cadre d'emploi :	Ingénieur territorial Filière technique – catégorie A
Direction :	Direction des Finances et des Ressources Internes
Rattachement hiérarchique :	Directeur des Finances et des Ressources Internes
Lieu de travail :	Centre administratif

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

<p>MISSION DU SERVICE</p>	<p>Le service informatique intervient en support des services de la ville pour fournir le matériel informatique nécessaire à l'accomplissement de leurs missions et il assure le bon fonctionnement au quotidien de ce matériel. A noter que l'organisation du service informatique doit se faire en lien avec le Syndicat InterCommunal pour l'Informatique et ses Outils (SICIO) auquel la ville a délégué une partie des métiers liés à la fonction informatique, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des logiciels métiers ; • La gestion des serveurs ; • La gestion du réseau fibre de la ville.
<p>FINALITE DU POSTE</p>	<p>Le responsable du service informatique est le garant de la bonne gestion quotidienne du service informatique. À ce titre, il doit assurer la fiabilité et la sécurité des systèmes informatiques de la ville. En tant qu'expert des systèmes informatiques, il apporte conseil à sa hiérarchie dans l'optimisation des outils et des processus informatiques. Il assurera la mise en œuvre du projet de direction à travers l'animation du service et du dialogue de gestion avec les directions supports et opérationnelles.</p>
<p>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Gestion quotidienne du service et encadrant des agents du service :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification des interventions des techniciens ; ▪ Suivi de la gestion du parc informatiques ; ▪ Optimisation des outils d'intervention ; ▪ Passation des entretiens annuels des agents du service ; ▪ Rédaction des pièces de marchés publics liés à l'achat des outils numériques ; ▪ Être l'interlocuteur des prestataires informatiques ; ▪ Préparation du budget du service informatique. 2. <u>Expertise sur les enjeux numériques :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une stratégie pour optimiser la gestion du parc informatique ; ▪ Déploiement d'une stratégie sur les logiciels et applications utilisées par les services de la ville ; ▪ Sécurisation des accès aux outils de la ville notamment dans les accès à distance ; ▪ Vérifier la cohérence technique du système ▪ Élaborer des scénarios d'évolution des systèmes ▪ Définir l'environnement du poste informatique et mobilité ▪ Analyser les impacts techniques et organisationnels des solutions informatiques proposées ▪ Élaborer des préconisations techniques ▪ Mettre en oeuvre la sécurité et l'intégrité du système informatique ▪ Vérifier la conformité et la compatibilité des outils et déploiement de solutions de sécurité du système informatique ▪ Garantir la prise en compte de la sécurité dans les projets fonctionnels et techniques 3. <u>Gérer la relation avec les services de la ville :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Redéfinir la procédure de prêt du matériel informatique ; ▪ Rédaction d'un règlement d'utilisation du matériel informatique ; ▪ Apporter le concours du service aux autres directions en tant que de besoin ; ▪ Contribuer à l'information et à la formation des autres directions sur les domaines dont il a la responsabilité tout particulièrement sur les enjeux numériques.

	<p>4. <u>Être l'interlocuteur privilégié avec le SICIO sur toutes les questions techniques</u></p> <p>5. <u>Être le représentant du service informatique dans les différentes instances et notamment le Comité Local du Numérique</u></p> <p>6. <u>Activités transversales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter le concours du service aux autres directions en tant que de besoin, ▪ Mettre en œuvre les projets qui lui sont confiés ou auxquels il participe et en assurer le reporting. ▪ Contribuer à l'information et à la formation des autres directions sur les domaines dont il a la responsabilité.
COMPETENCES ET POSTURE PROFESSIONNELLE	<p>1/ <u>Savoirs / connaissances théoriques</u> : Indispensable à la prise de poste : techniques et outils de la production et du développement informatique, techniques des réseaux et télécommunications, connaissance sur les normes et procédures de sécurité des systèmes informatiques, administration de bases de données, réglementation informatique, orientations stratégiques en matière de système informatique, ingénierie de projet et management de l'équipe.</p> <p>2/ <u>Savoir-faire</u> : Indispensable à la prise de poste : définir des indicateurs et des outils de pilotage et de gestion, maîtrise de techniques et d'outils pédagogique, pilotage de projets en conduite du changement, connaissance du marché de l'offre informatique et des télécommunications.</p> <p>3/ <u>Posture professionnelle</u> : Avoir une bonne aptitude relationnelle pour animer des formations et des groupes de travail ; Être rigoureux et pragmatique ; Se positionner comme « fonction appui » auprès des acteurs de la collectivité.</p>
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	Bac 5 en informatique, 4 ans d'expérience sur un poste similaire.
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<p><u>Relations internes</u> : Acteurs de la direction, la direction générale, l'ensemble des directions et services de la collectivité, Élus</p> <p><u>Relations externes</u> : SICIO, autres collectivités, réseaux professionnels, entreprises de la commune.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p><u>Horaires/temps de travail</u> : 35 heures hebdomadaires : 8h30-12h30 et 14h-17h30</p> <p>Disponibilité pour les réunions avec les Élus, les autres partenaires institutionnels et les associations</p>
REMUNERATION	Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle